

FARE®

CONFORMITÉ SOCIALE

PARAPLUIES PROMOTIONNELS DURABLES



Les parapluies FARE® répondent aux exigences les plus élevées en termes de fonctionnalité, de sécurité et de qualité en tant qu'objet promotionnel durable.

FARE® est membre de la amfori BSCI (Business Social Compliance Initiative) et est soumis à ce code de conduite. Il est basé sur la Déclaration des droits de l'homme de l'ONU, les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et de l'ONU concernant les droits des enfants ainsi que l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, le Pacte mondial de l'ONU et les directives de l'OCDE pour les sociétés multinationales. Il en résulte un comportement responsable et, surtout, de meilleures conditions de travail.

UN ARGUMENT DIGNE DE CONFIANCE de nombreux produits FARE® sont homologués TÜV



Exemple de certification

L'association d'inspection technique allemande TÜV Rheinland soumet certains modèles de parapluies FARE® aux tests de qualité exigeant :

- * Convivialité d'utilisation
- * Flexibilité du baleinage
- * Résistance au vent
- * Résistance à la rupture de l'armature.

Lorsque le produit est certifié, le site de production est soumis à des contrôles de qualité annuels par TÜV. Cela garantit une qualité de produit élevée et constante.

Pour plus d'infos : <https://www.tuv.com/france/fr/>

UN ARGUMENT JUSTE



La Business Social Compliance Initiative (BSCI) se concentre sur l'amélioration des conditions de travail, contre le travail des enfants, et agit de manière responsable dans une économie mondialisée.

Le code de conduite amfori BSCI est basé sur les

conventions de l'Organisation International du Travail (OIT), la Déclaration des droits de l'homme des Nations Unies, La Déclaration des Nations Unies sur les droits des enfants et sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, le Pacte mondiale des Nations Unies et les directives de l'OCDE, pour les entreprises multinationales.

Pour plus d'infos : [Code de conduit amfor BSCI : Fare](#)

FARE®

CONFORMITÉ SOCIALE



Exemple de certification

UN ARGUMENT FORT

LABTECH, le laboratoire de vérifications des produits textiles et des biens

de consommation, est officiellement accrédité selon la norme DIN EN ISO / IEC 17025. Les textiles sont vérifiés selon les normes internationales et nationales - DIN, ISO, EN, AATCC, ASTM, etc. et les réglementations TEGEWA, DuPont, etc.

Les parapluies FARE® portant le label Labtech 108694, ont été testés par LABTECH pour leurs caractéristiques telles que résistance au vent, mécanismes d'ouverture et de fermetures, substances dangereuses, étiquetage conformément à la loi sur la sécurité des produits.

Plus d'infos : www.labtech-gmbh.de/en/usability.html

UN ARGUMENT À L'ÉPREUVE DU VENT

Même les modèles concurrentiels FARE® se distinguent par leur niveau de qualité élevé et leurs caractéristiques spéciales coupe-vent qui permettent une meilleure résistance au vent.



UN ARGUMENT PROPRE

Les parapluies FARE® sont certifiés sans polluants. Tous les produits sont testés conformément à REACH.

Pour plus d'infos : <https://echa.europa.eu/fr/regulations/reach/understanding-reach>

UN ARGUMENT DE QUALITÉ

Les parapluies FARE® ont été récompensés par des prix dans les catégories de conception et de durabilité.

Promotional Gift Award



PROMOTIONAL GIFT
AWARD 2018

En 2018, le parapluie standard automatique FARE®-Switch (art. 7905) a remporté le prix du Promotional Gift Award dans la catégorie Produit premium.

PSI Sustainability Award



2017

Winner

Sustainable Product 2017
- Product -

En 2017, le mini parapluie de poche automatique ÖkoBrella (art. 5429) de FARE® a été choisi comme gagnant dans la catégorie «Produit durable».

Red Dot Design Award



reddot design award
honourable mention 2018

Les produits FARE® ont été récompensés à 9 reprises par le prestigieux jury composé de 40 experts du Red Dot Award dans la catégorie Product Design : En 2018, le parapluie golf FARE®-Square (art. 7939) été récompensé.

FARE® Expédie «EarthPositive»



dpd

Envoi Total Zero des colis neutres en émissions CO².